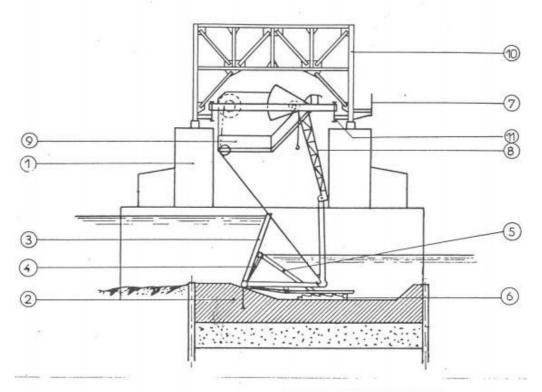
Barrage à hausses Aubert :

L'inspecteur général des ponts et chaussées Jean Aubert a adapté le principe des barrages à petites hausses type Chanoine et Pasqueau à une échelle plus ambitieuse.

Le chariot, commandé électriquement, se déplace transversalement sur la passerelle et permet la manœuvre des hausses par l'intermédiaire du bras métallique.

BARRAGE A HAUSSES AUBERT

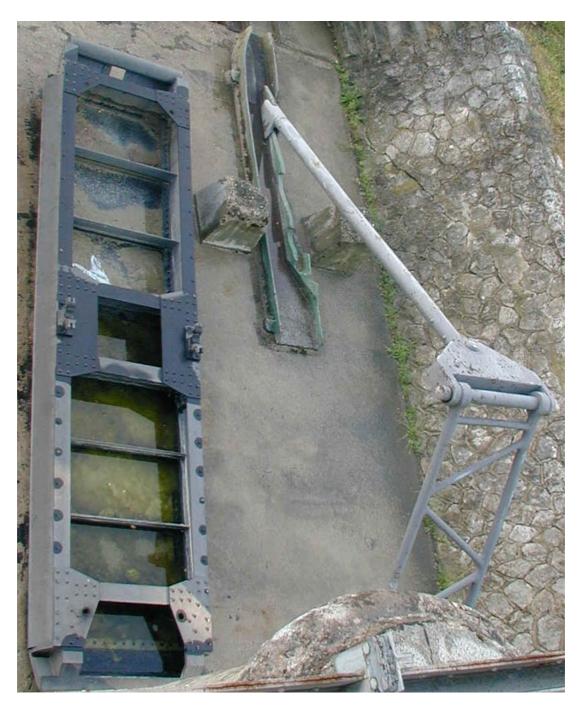


BARRAGE A HAUSSES AUBERT AVEC CHARIOT

- 1) PILE OU CULEE
- 2) RADIER
- 3) PANNEAU DE HAUSSE
- 4) CHEVALET
- 5) ARC-BOUTANT
- GLISSIERE
- 7) PASSERELLE DE SERVICE
- B) BRAS DE MANOEUVRE
- 9) CHARIOT DE MANOEUVRE
- 10) PORTIQUE
- 11) RAIL DE ROULEMENT DU CHARIOT

La hausse est composée d'un panneau et d'un ensemble articulé comprenant un arcboutant et un chevalet dont l'axe supérieur vient se positionner sur l'axe médian du panneau.

La hausse pivote sur sa base et est maintenue dressée grâce au sabot de l'arc-boutant qui s'appuie sur une crémaillère fixée sur le radier, comportant trois positions selon le degré d'inclinaison qu'on veut lui donner. En période de crue, l'arc-boutant est décroché de la crémaillère, coulisse dans la glissière en position basse et ainsi la hausse est totalement effacée au fond du cours d'eau.



En cas d'élévation du débit, les hausses sont manœuvrées successivement et progressivement (positions haute, intermédiaires et basse) pour maintenir la cote de la retenue normale (R. N.) au niveau du point de pivotement du bief. Au-delà du débit d'effacement du barrage, toutes les hausses sont effacées. A la décrue, lorsque la cote de la R. N. est atteinte, les hausses sont remises progressivement en place.

Barrage de Meaux

Le barrage de Meaux a été construit en 1937. Il a pour fonction de maintenir la retenue normale du bief entre Meaux et l'Isles-les-Meldeuses (20,45 km).

La bouchure de 55,50 m de large est constituée de 37 hausses de type "Aubert" de $1,50 \times 6$ m.

Chaque hausse pèse 6 Tonnes (panneau 3T, ensemble articulé 3 T également).

Opération observée:

Dans le cadre de la formation des prévisionnistes du SPC SMYL, nous avons effectué une sortie sur la Marne les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2014.

Le 2 octobre, lors de notre arrivée sur le site de Meaux, les agents de VNF se préparent à réaliser des travaux en rive gauche de l'ouvrage.

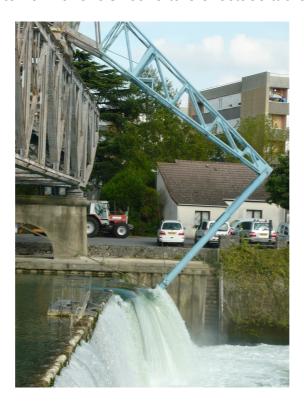
C'est très intéressant de pouvoir observer ces manœuvres en période hors crues car la lame d'eau en surverse est quasi-inexistante et ainsi on distingue bien la prise des hausses et la partie aval du barrage.

Le but de la manœuvre est de faire passer le débit de la rivière le plus loin possible de la zone d'intervention des agents de maintenance, voire des plongeurs, pour qu'il y ait le moins de remous possible.

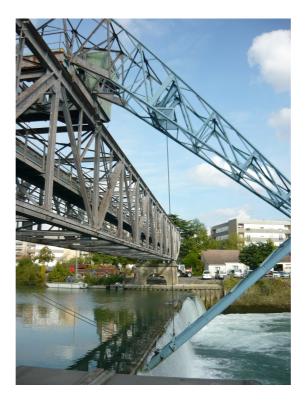
Dans notre exemple, après que les agents aient récupéré les embâcles en rive droite,



le barragiste remonte en partie les hausses rive gauche pour qu'ensuite les agents de maintenance puissent intervenir une fois l'ouverture effectuée à droite.



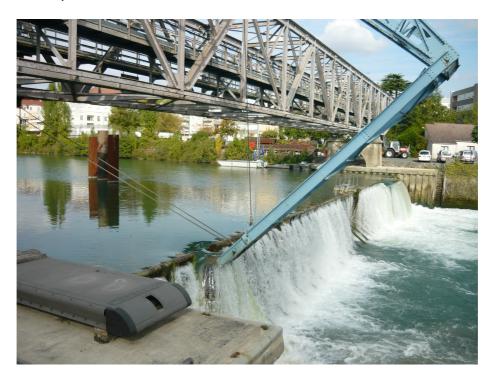
Le chariot se déplace en rive droite.



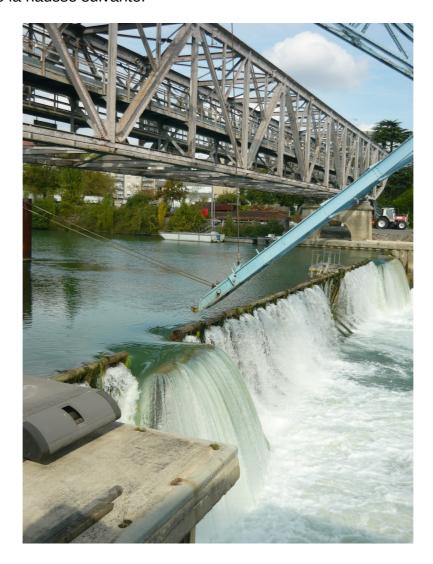
Le bras crochète la hausse et la désenclenche de sa position haute.



La place dans une position intermédiaire.



Puis au tour de la hausse suivante.



Plusieurs hausses sont ainsi entrouvertes.

La maintenance des hausses du milieu est plus difficile à effectuer car quel que soit le côté ou se situe l'ouverture, les hausses sont toujours assez proches de l'ouverture du remous.

Ce type de barrage est en train de disparaître du bassin de la Seine. Les derniers barrages sont rares, ils sont progressivement remplacés par des barrages à clapets. Le Coudray a été reconstruit récemment, Vives-Eaux est en cours de reconstruction et le démarrage des travaux à Meaux est prévu pour 2017. Seul Suresnes restera en fonction.